

que, le Canada fait-il une étude semblable ou collaborons-nous de quelque façon à la réalisation de ce pont qui offre des possibilités économiques considérables pour l'ensemble de la région?

L'hon. Arthur Laing (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, ce projet conjoint semble être davantage une idée qu'une proposition. Lancée pour la première fois en 1965, l'idée a été discutée, je crois, avec l'Ontario. On n'a pas contacté mon ministère. Mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'informe qu'on n'a pas communiqué avec son ministère non plus. Si le projet se réalise, il aura bien sûr beaucoup d'importance pour le Canada. On devra pressentir le ministère des Affaires extérieures parce que ce pont passerait au-dessus des eaux intérieures canadiennes.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ÉTABLISSEMENT DE BUREAUX DE VENTE DE GRAINS OUTRE-MER

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Vu les opinions exprimées par le Conseil canadien des céréales sur le maintien de bureaux permanents outre-mer pour mettre au point des données sur le marché et les ventes de grains, y a-t-il déjà eu ou y a-t-il actuellement dans les bureaux d'outre-mer des hauts fonctionnaires de son ministère chargés en permanence de responsabilités dans ce domaine?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'invite le député à inscrire sa question au *Feuilleton*, ou peut-être préférera-t-il la poser à l'ajournement.

M. Benjamin: Étant donné les vues exprimées hier par le Conseil des grains, le ministre peut-il dire si le gouvernement songe à maintenir outre-mer des bureaux publics ou privés sans but lucratif pour augmenter les ventes de grains?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Pour être bref, monsieur l'Orateur, je dirai simplement que tous mes délégués commerciaux travaillent à temps partiel pour la Commission canadienne du blé. Si on a d'autres propositions à faire, nous les étudierons.

* * *

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—ON DEMANDE UNE DÉCLARATION SUR LE DIFFÉREND FÉDÉRAL-PROVINCIAL AU SUJET DE LA MAIN-D'ŒUVRE

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, je voulais poser une question à l'honorable ministre du Travail, mais, en son absence, je la poserai au très honorable premier ministre.

Compte tenu des problèmes qui se posent actuellement et qui retardent les travaux de construction de l'aéroport de Sainte-Scholastique, le premier ministre pourrait-il aujourd'hui, ou bientôt, nous dire clairement si ces problèmes sont de juridiction mixte ou uniquement provinciale?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je ne voudrais pas donner d'opinion juridique, mais je voudrais être le plus utile possible à la Chambre en expliquant que nous disposons de fonds, que nous avons établi des projets en ce qui a trait au nouvel aéroport et que nous avons également signé des contrats visant à assurer la mise en œuvre de certains de ces travaux. Nous voulons trouver les ouvriers dont les entrepreneurs ont besoin pour exécuter ces travaux et, si je comprends bien, c'est là la position du gouvernement fédéral.

Pour ce qui est de la position des autres parties, l'honorable député devrait s'adresser ailleurs. Je crois qu'il y a une double question; celle du conflit intersyndical et celle du conflit sur le problème même des travailleurs de la construction auquel donne lieu la législation québécoise elle-même.

M. La Salle: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Étant donné les intérêts que cela comporte tout de même pour le Canada, le premier ministre a-t-il l'intention de rencontrer les autorités provinciales, en vue de régler ce problème le plus tôt possible?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur le président, il y a eu plusieurs rencontres entre le ministre fédéral de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et les ministres québécois, de même qu'au niveau des fonctionnaires. Je répète que la position du gouvernement fédéral est très claire. Nous voulons procéder à la construction de cet aéroport, et je pense qu'il est dans l'intérêt non seulement des ouvriers, mais aussi de toute la population de la province de Québec que cela se fasse, car si la construction de l'aéroport de Toronto progresse plus rapidement que celle de l'aérogare de Montréal, il est normal que les lignes aériennes les plus importantes songeront à changer leurs points d'escale, et je crois que ce problème devrait être considéré comme urgent, principalement par les syndicats ouvriers.

● (Midi)

[Traduction]

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI SUR LE SÉNAT ET LA CHAMBRE DES COMMUNES

MESURE MODIFICATRICE PORTANT SUR LES INDEMNITÉS DE SESSION ET LES FRAIS DES DÉPUTÉS, ETC.

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 29 avril, de la motion de l'honorable M. MacEachen: Que le bill C-242, tendant à modifier la loi sur le Sénat et la Chambre des communes, la loi sur les allocations de retraite des députés et la loi instituant la retraite des membres du Sénat, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la procédure et de l'organisation.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord demander que l'on corrige une erreur qui s'est glissée dans le hantsard d'hier. Au fait, on me fait dire, et je cite:

... j'ai constaté que, heureusement, des «gens de chez nous» ...